

SEBUNUMA D., *Psychopathologie descriptive II : Essais sur les génocides sociocides*,
Issy-les-Moulineaux, Umusozo, 2016.

INTRODUCTION

A l'occasion de cette nouvelle publication, nous proposons à nos lecteurs un ensemble de trois textes sur les violences collectives et leurs conséquences ; avec une attention particulière sur les « génocides sociocides ». Il s'agit d'études complémentaires de notre part, dans la suite de nos publications précédentes sur le même thème de recherche en psychopathologie - depuis la thèse de Doctorat que j'ai soutenue à l'Université Paris Diderot - Paris 7 en 2011 ainsi que d'autres travaux de recherche que j'ai publiés sous le titre : « *Psychopathologie descriptive I : essais sur les violences collectives* » (2013 et 2014).

Le premier texte, « *La méthode descriptive en psychopathologie* », constitue la synthèse récapitulative - au stade actuel de nos recherches - sur la méthodologie scientifique qui est la nôtre.

Le deuxième texte, « *Le génocide au Rwanda : postures et impostures génocidaires* », est une ré-édition : le même texte a été publié pour la première fois en janvier 2015.

Le troisième texte, « *Le Jugement de l'Histoire : effets du néocolonialisme multinational au Rwanda* », est aussi une ré-édition car, le même texte a été publié pour la première fois en mai 2015.

Ainsi, les trois textes ci-dessus réunis constituent le deuxième tome de nos essais sur les violences collectives sous le titre : « *Psychopathologie descriptive II : essais sur les génocides sociocides* ».

LA MÉTHODE DESCRIPTIVE EN PSYCHOPATHOLOGIE

LA MÉTHODE DESCRIPTIVE EN PSYCHOPATHOLOGIE

Le travail de recherche, quel que soit le domaine scientifique de pré-direction, suppose une « méthodologie » par laquelle le chercheur (ou l'étudiant-chercheur) élabore ses thèses et hypothèses afin de rendre compte de ses résultats.

En sciences de l'homme et en sciences sociales, il existe différentes « écoles » d'appartenance : le choix de telle ou telle école dépend des affinités entre collègues chercheurs et/ou universitaires, ou bien, dans la majorité des cas, le choix de telle ou telle méthodologie de recherche dépend du « Maître penseur » à l'origine de l'école de pensée à laquelle l'on appartient. Ainsi, tel chercheur sera « freudien », tel autre sera « kleinien », etc. ; tandis que d'autres revendiqueront l'appartenance aux « écoles » célèbres des savants de l'Antiquité : des « aristotéliens » se distinguent des « platoniciens », par exemple.

Dans la présente synthèse sur la méthodologie qui est la nôtre, l'objectif n'est pas celui de mettre en évidence une « école » de pensée particulière. En revanche, notre propos vise à promouvoir la complémentarité entre les différentes approches des sciences de l'homme : la psychologie ne peut pas se passer des découvertes de la médecine - et surtout de la psychiatrie en particulier ; la psychopathologie ne peut pas ignorer les apports majeurs de la psychanalyse ; les sciences sociales dépendent des sciences de l'homme et inversement. Cette inter-dépendance existe aussi dans tous les domaines de la recherche des sciences dites « exactes ».

Une observation préliminaire s'impose : pourquoi avons-nous choisi de privilégier la « méthode descriptive » en psychopathologie ?

Je désirerais préciser que, dans ma démarche d'apprenti chercheur, la « méthode » n'a pas été un point de départ mais plutôt un résultat !

En effet, lors de la rédaction de ma thèse de Doctorat - qui aura été ma première publication universitaire -, je n'ai pas commencé par élaborer une « méthode » scientifique de recherche. Certes, j'ai établi un plan de recherche pour organiser mes travaux. Mais, ce plan a été régulièrement modifié pour l'adapter à l'organisation de ma réflexion théorique et clinique : cela conformément à mes thèses et hypothèses de recherche.

Ainsi, c'est seulement après la soutenance de ma thèse de Doctorat que j'ai essayé de mettre en évidence le « fil conducteur » qui relie les différentes parties de mon ouvrage. Plus particulièrement, j'ai été aidé par la critique constructive d'observateurs indépendants : les différents avis de lecteurs m'ont permis de découvrir divers fondements théoriques dont se réfère ma réflexion - et/ou complémentaires à celle-ci -, à partir d'autres auteurs. Ce sont ces mêmes fondements théoriques et cliniques que j'ai regroupés, *a posteriori*, sous l'appellation de « méthode descriptive ».

I. LE TERRAIN DE NOS OBSERVATIONS

La recherche en psychopathologie suppose un « terrain », un « champ » d'expérimentation : ce sont des cas cliniques qui permettent d'élaborer la réflexion théorique et clinique en s'appuyant sur les différentes théories scientifiques relatives à notre domaine spécifique.

Depuis ma thèse de Doctorat jusqu'au moment où je rédige le présent texte de synthèse sur ma méthodologie (2016), c'est le « cas du Rwanda » qui m'a servi de terrain d'observation. En effet, c'est la problématique des violences collective qui aura constitué le point de départ de mes recherches en psychologie clinique en générale, et en psychopathologie fondamentale en particulier. Bien entendu, lorsqu'on parle du « cas du Rwanda », il ne s'agit pas du « Rwanda » en tant que territoire « figé » du point de vue spatio-temporel : il s'agit plutôt du Rwanda en tant que peuple, en tant que nation, en tant que pays ayant une histoire et une identité culturelle. Car, selon mes différentes hypothèses de recherche, ce sont des problématiques relatives à l'histoire et à l'identité culturelle - *mutatis mutandis* - qui auront entraîné la conséquence des violences collectives récurrentes au pays des Mille Collines. Évidemment, le Rwanda n'étant pas un pays fermé sur lui-même, je m'interroge aussi sur le rôle des pays limitrophes et sur l'influence de la période coloniale - et du néocolonialisme - dans la survenue des massacres génocidaires au Rwanda et dans la sous-région.

De ce point de vue, le Rwanda constitue ce que nous pourrions appeler un « cas d'école » : à travers les violences collectives, c'est non seulement la question de la psychologie collective - psychologie des groupes ou des masses - qui est posée, mais aussi, celle du sujet : quelle est la nature de l'influence que le groupe exerce sur l'individu-sujet pour que celui-ci devienne une

véritable machine à tuer, à piller, à violer, à détruire les biens publics et/ou d'autrui ?

Il existe une hypothèse - voire même une thèse - échappatoire qui aura servi d'alibi à certains chercheurs et observateurs sur la situation au Rwanda : le conflit collectif récurrent au Rwanda serait lié au problème ethnique entre « Hutu » d'un côté et « Tutsi » de l'autre. Personnellement, je ne me suis pas satisfait de cette présentation simpliste d'une réalité beaucoup plus complexe. Car, **on ne naît pas « Hutu », « Tutsi » ou « Twa », on le devient !** C'est le groupe (à commencer par la famille) qui assigne à chaque individu de ses membres une appartenance « ethnique » au moyens de différents attributs socioculturels : le nom, les rites d'initiation, les insignes distinctifs du groupe, etc. Or, nous avons des exemples historiques qui démontrent que l'individu peut se débarrasser des attributs « ethniques » de ses ancêtres lointains pour appartenir à une nouvelle communauté « ethnique » - **cela sans avoir perdu le patrimoine génétique d'autrefois** : c'est le cas de certains exilés qui abandonnent définitivement les attributs « ethniques » identificatoires archaïques - par l'éloignement dans l'espace et dans le temps -, de manière volontaire ou involontaire. Citons quelques exemples incontestables : les Afro-Américains, les Antillais, les descendants des migrations asiatiques vers les pays d'Europe ou d'Amérique, les descendants d'Européens qui ont colonisé des pays lointains en Afrique, en Amérique Latine ou en Asie, tous ces groupes humains ont perdu les attributs « ethniques » identificatoires de leurs cultures d'origine pour appartenir soit à d'autres cultures pré-existantes, soit à d'autres ensembles « ethniques » nouveaux créés par eux-mêmes. Plus particulièrement, au Rwanda, les signes « ethniques » distinctifs (le territoire, la langue, les rites initiatiques) avaient déjà disparu avant même l'époque coloniale¹ : il n'existe pas de « village ethnique » au Rwanda, il n'existe pas de « langue » appartenant à chacune des *pseudos ethnies* au Rwanda, les rites initiatiques étaient les mêmes pour tous les Rwandais avant même l'époque coloniale.

Pour toutes ces raisons, à travers ma thèse de Doctorat et dans mes travaux de recherche complémentaires à cette thèse, je démontre que l'appartenance ethnique ne constitue pas, au Rwanda comme ailleurs, un patrimoine « héréditaire » dont le sujet ne saurait dépasser certaines tares ; un patrimoine « héréditaire » dont l'individu ne pourrait se débarrasser l'idéologie lorsque celle-ci devient meurtrière. Car, au Rwanda comme dans certains autres pays dans le monde, l'idéologie ethnique est devenue un « instrument » de domination et de conquête du pouvoir. C'est pour cela que la survenue des violences collectives ne peut être analysée qu'à partir de différentes approches scientifiques afin de rendre compte de la complexité du phénomène. D'où la nécessité d'une « *méthode descriptive* » qui s'appuie sur la phénoménologie - en ce qui concerne notre démarche spécifique :

En tant que « *science descriptive des essences* », comme l'a très bien indiqué E. Husserl, la phénoménologie est une « méthode philosophique qui cherche à revenir « aux choses mêmes » et à les décrire telles qu'elles apparaissent à la conscience, indépendamment de tout savoir constitué »². Par analogie, au moyen de la « méthode descriptive », notre approche consiste à « décrire » le symptôme individuel et/ou groupal tel qu'il « apparaît », du point de vue historique, « indépendamment de tout savoir constitué ».

Faisons la part des choses : même si l'appartenance ethnique ne constitue pas un patrimoine identitaire « héréditaire », il n'en demeure pas moins que la construction du sujet s'appuie essentiellement sur les repères identificatoires du groupe. Pour cela, le lien entre le groupe et l'individu est indéfectible : dès que l'individu se sépare d'avec la coutume de ses origines, il doit trouver **nécessairement** d'autres « cadres sociaux de la mémoire » - selon M. Halbwachs - pour étayer son devenir-sujet. Autrement dit, l'*inné* (patrimoine biologique) et l'*acquis* (patrimoine socioculturel) se complètent mutuellement et l'un ne peut s'exprimer pleinement sans s'appuyer sur l'autre. C'est donc dans cet « entre-jeu » - où le « je » se dédouble en permanence entre l'*inné* et l'*acquis* que naît la vie psychique. Il serait ainsi difficile - voire même impossible - de distinguer rigoureusement la part de chacun de ces deux déterminismes de l'âme dans l'accomplissement de nos actes.

Par conséquent, la psychopathologie se situe dans cet « entre-jeu » et la *méthode descriptive* permet de présenter, dans une démarche neutre, les « essences » du « je » pris tantôt dans les désirs archaïques du sujet en devenir, tantôt dans les contraintes et avatars

¹ KAGAME A., *Les organisations socio-familiales de l'ancien Rwanda*, Mémoires in-8° - tome XXXVIII, Bruxelles, publié par l'Institut Royal Colonial Belge, 1954.

² *Dictionnaire Hachette Encyclopédique*, Paris, 1998, p. 923.

socioculturels actuels.

II. RÉFÉRENCES THÉORIQUES

Compte tenu de ce qui vient d'être exposé dans la partie précédente, la « méthode descriptive » en psychopathologie n'exclut aucune source d'informations ou de références dès lors que cette source permet d'analyser, de décrire et de comprendre tel ou tel phénomène psychique à l'origine des symptômes observés. Cependant, comme dans tous les autres domaines de la recherche scientifique, nous avons des références théoriques incontournables - références sans lesquelles nous ne saurions jamais où commencer pour initier notre propre réflexion :

Étant donné que je privilégie une approche analytique dans mes observations théoriques et cliniques, l'élaboration de ma réflexion en psychopathologie s'appuie sur la théorie freudienne d'une part, et sur la théorie kleinienne d'autre part. Bien entendu, derrière ces deux figures de la psychanalyse, il y a tous ceux qui ont contribué à développer et à faire connaître leurs travaux.

1. Références freudiennes

Dans le cadre de la présente synthèse sur notre méthodologie de recherche, nous proposons à nos futurs lecteurs - à titre d'exemples - quelques références théoriques d'orientation analytique.

Dans son texte « *Psychologie des foules et analyse du moi* »³, S. Freud propose quelques idées directrices qui permettent d'illustrer notre propre démarche :

La première référence à la théorie freudienne concerne la relation entre le groupe et le sujet du groupe - l'individu :

Existe-t-il une opposition entre la psychologie individuelle et la psychologie sociale ou des foules ? Certes, précise S. Freud, la psychologie individuelle renvoie à l'homme isolé. Cette dernière cherche à savoir « par quelles voies l'individu tente d'obtenir la satisfaction de ses pulsions ». Cependant, c'est seulement dans les conditions exceptionnelles que l'individu peut faire abstraction de ses relations avec les autres.

Selon S. Freud, même « dans la vie psychique de l'individu isolé, l'Autre intervient régulièrement en tant que modèle, soutien et adversaire ». Pour cela, conclut cet auteur, la psychologie individuelle est en même temps une psychologie sociale au « sens élargi mais parfaitement justifié ».

Phénomènes sociaux et processus narcissiques

Selon S. Freud, en tenant compte des « rapports de relations que l'individu entretient avec ses parents, le médecin, le professeur, la personne aimée, (...) nous serions tentés d'opposer ces phénomènes sociaux aux processus narcissiques dans lesquels la satisfaction pulsionnelle se soustrait à l'influence d'autres personnes ou y renonce ».

Cependant, poursuit S. Freud, l'opposition entre ces *actes psychiques sociaux* et ceux dits *narcissiques* - ou *autistiques* selon Bleuler - se situe à l'intérieur même du domaine de la psychologie individuelle. « Ainsi, cette opposition » n'est pas de nature à séparer « la psychologie individuelle d'une psychologie sociale ».

L'objet d'étude de la psychologie sociale ou des foules

Nous avons vu que les personnes les plus proches : parents, médecin, professeur, la personne aimée, etc., exercent une influence permanente sur l'individu. Or, dit S. Freud, dans la psychologie sociale ou des foules, « on est habitué à faire abstraction » à toutes ces relations et à prendre comme objet de recherche « l'influence exercée simultanément sur l'individu par un grand nombre de personnes auxquelles il est lié de quelque manière », mais les mêmes personnes pouvant lui être étrangères en dehors de telle ou telle rencontre précise.

Pour cela, S. Freud propose de prendre en compte aussi les relations premières de l'individu dans l'étude de la psychologie des foules : en effet, celle-ci étudie l'homme isolé, « en tant que membre d'une lignée, d'un peuple, d'une caste, d'une classe, d'une institution (...) ou en tant que membre d'un agrégat humain qui s'organise en foule pour un temps donné, dans un but déterminé ». Mais, on a ici l'impression que le facteur « nombre » prime sur l'importance accordée aux relations particulières de l'individu. S. Freud constate que l'on a longtemps

³ FREUD S., (1921), texte « Psychologie des foules et analyse du moi », in *Essais de psychanalyse*, Paris, Éditions Payot, 1981.

supposé que le fait d'être dans une foule, donc dans des conditions particulières, conférerait une « pulsion particulière » dite *pulsion sociale* qui ne se manifeste pas dans d'autres conditions.

Certes, reconnaît S. Freud, le facteur nombre peut éveiller dans la vie psychique de l'homme une pulsion nouvelle et ordinairement non activée. Mais l'origine se trouverait ailleurs. Pour cela, deux pistes sont possibles :

- « La pulsion sociale peut être non originaire et non décomposable » ;
- « Les débuts de sa formation peuvent être trouvés dans le cercle plus étroit, comme par exemple celui de la famille ».

S. Freud revient à sa thèse contenue dans *Totem et Tabou* : partant de la supposition de Darwin qui décrit l'origine de la société humaine comme « une horde soumise à la domination sans limite d'un mâle puissant », S. Freud expose sa théorie à lui : « *Les destins de cette horde ont laissé des traces indestructibles dans l'histoire héréditaire de l'humanité et spécialement que le totémisme, qui inclut des commencements de religion, de moralité, d'organisation sociale, se rattache au meurtre violent du chef et à la transformation de la horde du père en une communauté de frères* »⁴. De ce point de vue, S. Freud compare la foule à un « état de régression à une activité psychique primitive » semblable à la horde originaire : « de même que l'homme originaire s'est maintenu virtuellement en chaque individu pris isolément, de même la horde originaire peut se reconstituer à partir de n'importe quel agrégat humain ». Pour cela, *la psychologie des foules est la plus ancienne psychologie de l'homme* selon S. Freud. Ce qui a été dit comme étant la psychologie individuelle est plutôt le fruit de l'évolution. La psychologie individuelle s'est dégagée plus tard de la psychologie de foules.

Par ailleurs, selon S. Freud, chaque individu aujourd'hui est lié à plusieurs catégories de foules, construit son idéal du moi à partir des modèles divers. Nous participons à *plusieurs âmes des foules* chacun pris isolément : la race, la classe, la communauté de foi, l'État, etc.

Toutefois, nous dit S. Freud, chacun arrive à « accéder à une parcelle d'autonomie et d'originalité ». Cela est possible parce que *ces foules stables* et durables auxquelles nous appartenons frappent moins par rapport aux foules passagères dont parle Le Bon : c'est dans *ces foules éphémères* que se produit le miracle qui fait disparaître les acquis individuels. Le membre de la foule, fasciné, « échange son idéal du moi contre l'idéal de la foule incarné par le meneur ». Mais là aussi, S. Freud affirme que les dispositions psychiques individuelles interviennent : l'adhésion au meneur dépendra de la ressemblance entre ses propriétés psychiques et celles des individus. Puis ceux qui ne lui ressemblent pas sont ensuite « entraînés » par suggestion, par l'identification à la foule déjà formée.

D'ailleurs, S. Freud avoue que « la séparation du moi et de l'idéal du moi n'est, chez de nombreux individus, guère avancée, les deux coïncident encore facilement », le moi ayant *conservé l'autosatisfaction narcissique antérieure*.

En définitive, la distinction entre le moi et l'idéal du moi est difficile à atteindre par l'étude de la psychologie des foules. Les autres domaines de la psychologie doivent contribuer à l'élaboration de cette distinction, dit S. Freud. L'auteur espère néanmoins que l'approfondissement futur de la psychologie des psychoses, dont il donne d'ailleurs un certain nombre d'exemples pour conclure son étude sur l'âme des foules, contribuera à séparer le moi de l'idéal du moi.

La deuxième référence à la théorie freudienne concerne le face à face entre le sujet et la culture :

Dans son texte « *Le Malaise dans la culture* »⁵, S. Freud nous présente le processus par lequel l'individu, même pris isolément, est toujours « sujet » des processus psychiques hérités de la culture :

La conclusion tirée par S. Freud à la fin du sixième chapitre de *Malaise dans la culture* introduit déjà le contenu du chapitre sept du même texte qui nous intéresse en particulier : en effet, selon S. Freud, c'est le combat entre la *pulsion de vie* (Éros) et la *pulsion de destruction* (pulsion de mort) qui constitue le développement de la culture. Mais, cette découverte pose une autre question essentielle : comment à partir du combat, entre ces deux forces opposées - *pulsion de vie - pulsion de mort*, on aboutit à la culture qui rassemble les hommes ?

Déjà dans le texte « *Psychologie des foules et analyse du moi* » précédemment cité, S.

4 FREUD S., (1921), texte « Psychologie des foules et analyse du moi », in *Essais de psychanalyse, op. cit.*, 1981, p. 189.

5 FREUD S., (1930), *Le Malaise dans la culture*, Paris, PUF, 2000.

Freud se posait la question concernant l'origine de la haine et de l'agressivité entre les hommes : « Selon le témoignage de la psychanalyse, presque tout rapport affectif intime de quelque durée entre deux personnes (...) contient un fond de sentiments négatifs et hostiles, qui n'échappe à la perception que par suite du refoulement (...). Mais il est indéniable que dans ce comportement des hommes se manifeste une aptitude à la haine, une agressivité dont l'origine est inconnue, et à la quelle on serait tenté d'attribuer un caractère élémentaire »⁶.

Même si S. Freud n'arrive pas à démontrer l'origine de cette agressivité humaine en 1921, son étude sur la formation en foule mérite notre attention pour présenter l'aperçu du chapitre sept de « *Malaise dans la culture* »⁷ :

D'une part, le texte « *Psychologie des foules et analyse du moi* » nous renseigne sur la capacité de la foule à limiter l'agressivité de l'individu par la création des liens libidinaux.

D'autre part, ces liens libidinaux se créent à travers l'identification aux autres et l'idéalisation du meneur. L'instance psychique qui permet ces transformations c'est *l'idéal du moi*. Cette instance prendra le nom de **sur-moi** dans la *deuxième topique*, définie par S. Freud en 1923. Ainsi, afin de rendre compte du développement de la culture en tant que résultat du combat entre des forces psychiques opposées, la réflexion de S. Freud dans *Le Malaise dans la culture* aura comme fondement théorique le *sur-moi*, cette autorité interne qui réprime les pulsions égocentriques pour favoriser l'intérêt collectif :

Selon S. Freud, toutes les méthodes que la culture utilise pour se protéger contre la pulsion de destruction sont connues, sauf une, qui est la plus importante. Elle ne peut être connue que grâce à l'étude de l'histoire du développement de l'individu. « Que se passe-t-il chez l'individu pour rendre inoffensif son plaisir-désir d'agression ? »⁸

La réponse à cette interrogation c'est que « l'agression est introjectée, intériorisée. » Selon S. Freud, cette agression est « renvoyée là d'où elle est venue, retournée sur le moi propre. » A cet endroit, c'est une partie du moi qui la prend en charge. Cette partie s'oppose ainsi au reste du moi comme **sur-moi**. En tant que « conscience morale », ce sur-moi devient le bourreau du moi : le sur-moi exerce la même tendance à l'agression contre le moi, agression que le moi aurait pu satisfaire sur d'autres individus. Ainsi, la « conscience de culpabilité », nous dit S. Freud, c'est cette « tension entre le sur-moi sévère et le moi qui lui est soumis ». Cette conscience de culpabilité se manifeste comme « besoin de punition ».

En conclusion, pour maîtriser le plaisir-désir d'agression de l'individu, la culture affaiblit ce dernier, le désarme « en le faisant surveiller par une instance située à l'intérieur de lui-même, comme par une garnison occupant une ville conquise »⁹.

Nous avons ici l'hypothèse scientifique sur l'étiologie principale des violences collectives : dès que les institutions socioculturelles s'effondrent, lorsque la culture ne peut plus « maîtriser le plaisir-désir d'agression » de l'individu, celui-ci est capable de tout : du meilleur comme du pire !

2. Références kleiniennes

L'étude de référence de M. Klein concerne le processus psychique d'identification :

Dans son article « *la criminalité* »¹⁰, M. Klein décrit des situations particulières : « (...) dans le cas où, à cause d'un sadisme violent et d'une angoisse écrasante (...), le cercle vicieux de la haine, de l'angoisse et des tendances destructrices ne peut être brisé, le sujet reste sous le coup des situations d'angoisse de la première enfance et conserve les mécanismes de défense propres à ce stade précoce. Dans ce cas, si la peur que le surmoi inspire dépasse, pour des raisons extérieures ou intrapsychiques, certaines limites, le sujet peut se trouver contraint à détruire des gens, et cette contrainte peut constituer la base soit d'une conduite de type criminel, soit d'une psychose »¹¹. Selon le même auteur, « l'amour et la haine sont dès le début de la vie projetés sur » l'objet parental. Par la suite « les fantasmes » **clivés** « s'étendent (...) à

⁶ *Ibid.*, pp. 162 - 164.

⁷ FREUD S., (1930), *Le Malaise dans la culture*, op. cit., pp.65 -77.

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

¹⁰ KLEIN M., (1934), texte « La criminalité », in *Essais de psychanalyse 1921 - 1945*, Paris, Payot, 1968, pp. 307 - 310.

¹¹ *Ibid.*, p. 309.

d'autres personnes »¹². Ainsi, le clivage serait défini comme étant la coexistence des représentations pulsionnelles opposées au détriment d'un *moi narcissique* unifié.

Ainsi, les concepts kleinien permettent de décrire les mécanismes psychiques individuels et différentes représentations collectives à l'origine de certains comportements à risque et/ou antisociaux.

3. Le groupe comme « laboratoire » de nos observations

L'individu n'est jamais aussi « authentique » que lorsqu'il est au sein de la masse ! En effet, comme nous venons de le développer ci-dessus à partir de la théorie freudienne, l'homme « isolé » est toujours sous la « surveillance » de la culture de par sa « conscience de culpabilité ». Or, au sein d'une foule, sous le couvert de l'anonymat, l'individu redevient ce qu'il est en réalité : « sujet des processus psychiques archaïques » antérieurs à l'œuvre civilisatrice de la culture.

Par conséquent, à partir de différentes observations sur les violences collectives, il nous semble que le « sujet pris isolément » - le sujet classique de la clinique - n'existe que très rarement comme l'a fait remarquer S. Freud.

Ainsi, l'étude de S. Freud sur la genèse de la vie psychique et son développement consiste en une observation qui, de l'extérieur, décrit l'appareil psychique déjà constitué. Cela à la lumière des phénomènes de groupe et/ou du comportement individuel du sujet. Quant à M. Klein, dans son étude sur les processus psychiques archaïques d'identification, elle emprunte un chemin en quelque sorte opposé à celui de S. Freud : la description kleinienne ne concerne pas un « tout » - une vie psychique déjà organisée - ; elle concerne plutôt « une vie psychique en devenir » ou à l'état primitif. Néanmoins, le « sujet » décrit par M. Klein n'est pas non plus « pris isolément » : la vie psychique naissante est étudiée dans ses rapports avec l'« Autre », avec l'environnement.

Nous avons ainsi deux « modèles » de méthodologie de recherche, deux « méthodes descriptives » sur le plan théorique et clinique. Malgré le fait que S. Freud et M. Klein empruntent deux chemins opposés, il existe des points communs chez les deux auteurs :

D'une part, le sujet de leur recherche scientifique - la vie psychique - n'est pas isolé : la vie psychique est décrite, par S. Freud et par M. Klein, en corrélation avec l'environnement. D'autre part, même si le premier part de la culture pour comprendre la genèse de la vie psychique individuelle alors que l'autre fait le chemin inverse, ils arrivent, tous les deux, au même résultat que nous pourrions résumer ainsi :

Il n'existe pas de vie psychique sans l'environnement qui lui sert de matrice pour éclore, comme il n'existe pas de culture ou communauté sans l'individu qui est à la fois sujet, bâtisseur et dépositaire du fait collectif. C'est cette corrélation indéfectible entre « vie psychique individuelle » et « collectivité » qui fait l'objet de notre recherche.

4. Le mythe, paradigme de nos observations scientifiques

Dans son texte « *Psychologie des foules et analyse du moi* » que nous avons déjà cité, S. Freud décrit deux catégories de « foules » : les « foules éphémères » - qui sont habituellement des mouvements spontanés de la masse - et les « foules organisées ». Celles-ci, contrairement aux « foules éphémères », sont durables et bien structurées. Ce sont des « foules » dotées d'un « chef » et d'une hiérarchie institutionnelle.

La théorie de M. Klein, comme l'a bien souligné R. Kaës dans son étude sur l'idéologie¹³, permet d'étudier les processus et les mécanismes psychiques qui sont à l'œuvre lors de la formation des « foules éphémères ».

Quant aux « foules organisées », dont S. Freud donne l'exemple de l'Église et de l'armée, elles résulteraient de la communion de leurs membres sous l'influence des processus psychiques identificatoires. A la différence des « foules éphémères » - qui sont à l'évidence des « foules primaires » -, les « foules organisées » répondent aux exigences symboliques que nous retrouvons, par exemple, dans la manifestation du rêve.

A l'opposé, dans certains cas, les « foules éphémères » pourraient ressembler non pas à un rêve réussi mais plutôt à un cauchemar ! C'est pour cela que certaines formations en « foules éphémères », à l'instar des violences collectives, laissent des séquelles indélébiles

¹² KLEIN M., (1955), texte « A propos de l'identification », in *Envie et gratitude et autres essais*, Paris, Gallimard, 1997, pp. 140 - 147.

¹³ KAËS R., *L'idéologie - études psychanalytiques*, Paris, Dunod, 1980.

chez les victimes comme chez les bourreaux. Les « foules organisées », elles, pour ne pas oublier les « bons souvenirs », élaborent des « codes » et établissent des « rituels » qui permettent de perpétuer la mémoire - et le plaisir !

D'où le rôle primordial du mythe qui établit le lien entre le passé, le présent et l'avenir. Par extension, le mythe à l'origine d'une « foule organisée » peut devenir non seulement une idéologie commune, mais aussi l'ensemble des représentations collectives qui entourent la personne du « chef ». Pour cela, dès que le mythe s'effondre, c'est le chaos général !

5. La question du sujet

Dans nos différents travaux de recherche, notre réflexion concerne le « sujet du groupe », tout simplement. A propos de la question du « sujet », R. Kaës propose une synthèse qui englobe toutes les dimensions subjectives de l'individu au sein du groupe, plus particulièrement en situation de violence collective :

« La psychanalyse freudienne soutient une conception intersubjective du sujet de l'inconscient. Elle requiert l'intersubjectivité comme une condition constitutive de la vie psychique humaine. Elle la requiert de deux côtés, sans que l'on puisse décider lequel est prévalent sur l'autre. Du côté de la détermination intrapsychique, et l'on supposera que l'altérité est l'effet de la division du sujet de l'inconscient ; du côté de la précession de l'ensemble qui, dès avant la naissance à la vie psychique l'a déjà constitué comme un Autre : Objet, modèle, soutien, héritier, et le constituera - ou non - comme un sujet du groupe.

La conception que je propose ne peut donc être opposée à l'exigence que s'est initialement assignée la psychanalyse de traiter la vie psychique du sujet considéré dans sa singularité à partir de ses seules déterminations internes. Le sujet auquel elle a affaire n'est pas le sujet social, mais le sujet de l'inconscient (...) »¹⁴.

Deux déterminations du « sujet du groupe »

« Le sujet du groupe se constitue comme sujet de l'inconscient selon deux déterminations convergentes : la première tient à son assujettissement à l'ensemble (famille, groupes, institution, masses...) (...).

La seconde est tributaire du fonctionnement propre à l'Inconscient dans l'espace intrapsychique ; il s'appuie sur les groupes internes qui tiennent leur formation et leur fonction non seulement de l'incorporation ou l'introjection des objets et des processus constitués dans les liens inter- et trans-subjectifs et que l'identification et l'étayage soumettent à un travail de transformation dans l'appareil psychique, mais aussi des propriétés *immédiatement* groupales (...). Le sujet du groupe se constitue comme sujet de l'inconscient selon les deux déterminations qui tiennent à son « ouverture » du côté de l'exigence de l'objet, génératrice de discontinuité, et du côté de l'exigence narcissique, génératrice de continuité »¹⁵.

R. Kaës poursuit sa réflexion en démontrant que le sujet et le groupe sont inséparables :

« Le groupe précède le sujet du groupe, qui ne peut s'en faire la cause ou l'effet sans s'y aliéner. D'une certaine manière, nous n'avons pas entièrement le choix de ne pas être mis-ensembles dans le groupement, pas plus que nous avons le choix d'avoir ou non un corps : c'est ainsi que nous venons au monde, par le corps et par le groupe, et le monde est corps et groupe. Que le corps ou le groupe soient refusés, c'est au prix de l'abolition de l'espace psychique. Pour le sujet humain le groupe est un objet d'arrière-fond narcissique ; il est aussi une structure d'encadrement de sujet.

Que le groupe et la réalité psychique qui s'y forme et s'y transmet précèdent le sujet, c'est ce que nous lisons dans *Totem et tabou* lorsque Freud suppose que « la psychologie des masses est plus ancienne que la psychologie individuelle ». La psychologie individuelle est l'émergence du Je dans le décollement des identifications du Moi avec les objets indifférenciés de l'état de masse : en ce sens « la psychologie individuelle est d'abord une psychologie sociale » (*Psychologie des foules et analyse du Moi*) »¹⁶.

Dans nos différents travaux de recherche, notre réflexion concernera le « sujet du groupe », un « sujet » qui se construit selon différentes « déterminations » de la synthèse de R. Kaës ci-dessus exposée.

14 KAËS R., *Le groupe et le sujet du groupe*, Paris, Dunod, 1993, pp. 283 - 286.

15 *Ibid.*

16 *Ibid.*

CONCLUSION

Pour conclure, trois points sont à retenir :

Premièrement, je me permets de souligner que pour étayer nos hypothèses théoriques de recherche par des cas cliniques, les deux textes qui suivent pourraient servir d'exemples. Ainsi, nous nous permettons de suggérer à nos futurs lecteurs de consulter l'ensemble de cet ouvrage pour apprécier par eux-mêmes le résultat de notre méthodologie.

Deuxièmement, afin d'ouvrir le débat et la discussion, nous proposons une petite liste d'ouvrages (à la fin de chaque partie de cet ouvrage) - ouvrages qui pourraient servir de références. Bien entendu, cette liste n'est pas exhaustive.

Enfin, sur notre site Internet (dont l'adresse est indiquée au début de chacun de nos ouvrages), nos lecteurs y trouveront différentes publications concernant nos recherches actuelles et sur notre méthodologie de travail.

(...)

La suite de l'ouvrage, c'est le contenu de deux ouvrages dont nous avons déjà présenté la synthèse séparément :

SEBUNUMA D., *Le génocide au Rwanda : postures et impostures génocidaires*, Éditions Umusozo, Paris, 2015 ;

SEBUNUMA D., *Le Jugement de l'Histoire : effets du néocolonialisme multinational au Rwanda*, Éditions Umusozo, Paris, 2015.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	7
LA MÉTHODE DESCRIPTIVE EN PSYCHOPATHOLOGIE.....	9
LA MÉTHODE DESCRIPTIVE EN PSYCHOPATHOLOGIE.....	11
I. LE TERRAIN DE NOS OBSERVATIONS.....	13
II. RÉFÉRENCES THÉORIQUES.....	17
1. Références freudiennes.....	17
2. Références kleinienne.....	21
3. Le groupe comme « laboratoire » de nos observations.....	22
4. Le mythe, paradigme de nos observations scientifiques.....	22
5. La question du sujet.....	23
CONCLUSION.....	25
BIBLIOGRAPHIE.....	27
LE GÉNOCIDE AU RWANDA.....	31
Postures et impostures génocidaires.....	31
INTRODUCTION.....	35
Première partie.....	37
ARGUMENTAIRE ET FONDEMENTS CONCEPTUELS.....	37
I. ARGUMENTAIRE.....	39
II. FONDEMENTS CONCEPTUELS.....	43
2ème partie.....	49
MATÉRIEL CLINIQUE.....	49
LA SURVENUE DU GÉNOCIDE AU RWANDA EN 1994.....	49
Chapitre I. SYNTHÈSE RÉTROSPECTIVE : RWANDA 1990 - 1994.....	53
1. Origine de la guerre civile : aperçu historique.....	53
2. Le régime des Hutu : Entre déboires et désenchantement !.....	56
Chapitre II. KIGALI, 06 - 07 AVRIL 1994 : LA MÉSAVENTURE DU « CHEVAL DE TROIE » AU RWANDA.....	59
1. Premier témoignage : été 1994.....	60
2. Deuxième témoignage récent.....	62
3. La nuit du 06 au 07 avril 1994.....	68
Chapitre III. LA TRIPLE IMPLICATION DE LA FRANCE.....	71
1. La posture diplomatique de la France au Rwanda.....	71
2. La période du génocide au Rwanda : l'intervention secrète de la France.....	73
3. L'action « diplomatique » et ses conséquences.....	75
3ème partie.....	77
L'ANTIRWANDITÉ.....	77
PIÈCES À CONVICTION.....	79
.....	120
4ème partie.....	121
RÉFLEXION DE SYNTHÈSE.....	121
Chapitre I. CRIMES ET GÉNOCIDES DE PROXIMITÉ.....	123
1. L'exception culturelle de la « Terreur ».....	124
2. L'éternel retour !.....	125
3. Crimes économiques et terreur socioprofessionnelle.....	127
4. Le « cerveau » du génocide au Rwanda.....	129
Chapitre II. EXERCICE PERVERS DU POUVOIR.....	131
1. Le pouvoir en question : problématique ontologique et analytique.....	133
2. Pouvoir, jouissance et perversion.....	135
3. Ni honte, ni remords, ni regrets !.....	136

Chapitre III. POSTURES ET IMPOSTURES GÉNOCIDAIRES.....	141
1. Le génocide au Rwanda : Les différents niveaux d'imposture.....	142
2. France - FPR : Pacte diplomatique ou pacte de sang ?.....	144
3. L'imposture relative aux crimes actuels.....	148
Chapitre IV. RÉGION DES GRANDS-LACS D'AFRIQUE :	
UNE NOUVELLE « INDOCHINE » DU 21 ^{ème} SIÈCLE ?.....	151
1. Le Nickel : « la poule aux os d'Or » des Grands-Lacs d'Afrique ?.....	151
2. La Cassitérite de l'est du Rwanda.....	152
3. Le pétrole des Birunga.....	153
4. Les « minerais du sang » et de la terreur !.....	154
CONCLUSION.....	157
BIBLIOGRAPHIE.....	159
LE JUGEMENT DE L'HISTOIRE.....	161
INTRODUCTION.....	163
Première partie.....	167
ARGUMENTAIRE, RÉFÉRENCES ÉPISTÉMOLOGIQUES	
ET CONCEPTUELLES.....	167
I. ARGUMENTAIRE.....	169
II. RÉFÉRENCES ÉPISTÉMOLOGIQUES.....	171
1. Justice.....	171
2. Jugement.....	179
3. Anthropologie juridique.....	182
4. La justice humaine face à l'épreuve du pardon.....	184
5. Le jugement de l'histoire.....	189
2 ^{ème} partie.....	195
LA GUERRE CIVILE AU RWANDA :.....	195
SES CONSÉQUENCES ET SES MYSTÈRES.....	195
Chapitre I. LA GUERRE D'OCTOBRE 1990 AU RWANDA.....	197
1. Premier témoignage.....	198
2. Deuxième témoignage.....	203
Chapitre II. LA SURVENUE DU GÉNOCIDE	
AU RWANDA EN 1994.....	209
1. Le témoignage de Mme A. Habyarimana,	
veuve du feu président J. Habyarimana.....	209
2. Témoignage de J.-L. Habyarimana,	
fils du feu président J. Habyarimana.....	210
3. Témoignage du Colonel L. Marchal.....	210
4. Témoignage de l'avocat du Front Patriotique Rwandais	
auprès de la Justice Française.....	212
5. Observations complémentaires.....	212
3 ^{ème} partie.....	215
SERVITUDE COMPASSIONNELLE	
ET ALIÉNATION MENTALE.....	215
Chapitre I. SERVITUDE COMPASSIONNELLE :	
LA BRIGADE DES JUSTICIERS.....	219
1. Les pseudos « Hutu modérés » à protéger.....	219
2. Des Tutsi « pitoyables » à sauver.....	221
3. La brigade des justiciers.....	222
4. L'Évangile des Droits de l'Homme	
selon Saint Jacobin.....	226
Chapitre II. ALIÉNATION MENTALE.....	229
1. Procès contre A. Kagame.....	229
2. Les pseudos ethnies au Rwanda :	
aliénation culturelle et mentale.....	232
3. Assassinats, dénigrement et ingratitude.....	237
4 ^{ème} partie.....	239
LE JUGEMENT DE L'HISTOIRE.....	239
RÉFLEXION DE SYNTHÈSE.....	239

Chapitre I. LA SURVENUE DU GÉNOCIDE AU RWANDA : NOUVEAUX TÉMOIGNAGES.....	243
1. L'attentat du 06 avril 1994 :	
Des combats autour de la résidence présidentielle.....	243
2. Les regrets tardifs du Colonel L. Marchal.....	244
3. J. Habyarimana, un « homme de paix » ?.....	247
4. Le « devoir » de la France en question.....	251
Chapitre II. TÉMOIGNAGES	
DES SOURCES INDÉPENDANTES.....	255
1. Récit sur l'attentat du 06 avril 1994	
selon Human Rights Watch.....	255
2. Autres témoignages indépendants.....	257
3. Observations complémentaires de notre part.....	266
Chapitre III. DE LA MAJORITÉ DES FAUSSAIRES.....	273
1. Génocide et sociocide.....	274
2. De la criminalité de l'État : le couvert de l'anonymat.....	277
3. La haine sans frontières.....	281
4. Génocide et « petits business » d'intérêts.....	284
Chapitre IV. GÉNOCIDE ET RITUELS SACRIFICIELS.....	287
1. Les « forces traditionnelles »	
face au néocolonialisme multinational.....	287
2. La désignation des boucs émissaires.....	292
3. Le rôle des rabatteurs.....	294
4. Le passage à l'acte ultime.....	295
Chapitre V. LE JUGEMENT DE L'HISTOIRE.....	299
1. Criminalité génocidaire : la couverture de la Loi.....	299
2. Une Justice de partisans ?.....	302
3. Le mirage de l'État sain !.....	304
4. Le cas du Rwanda : perspective d'avenir.....	306
CONCLUSION.....	307
1. « La loi ne fait pas le droit » !.....	307
2. Des « surhommes » au-dessus de la Justice !.....	307
3. Une violence institutionnalisée.....	308
4. L'antirwandité.....	309
PARTIE ANNEXE.....	311
BIBLIOGRAPHIE.....	517
TABLE DES MATIÈRES.....	521

Du même auteur

La compulsion de répétition dans les violences collectives, thèse de doctorat soutenue en 2011 à l'Université Paris-Diderot Paris 7, publiée ensuite par L'Atelier National de Reproduction des Thèses, Université Lille3 ; et à Paris, Éditions Umusozo, 2013.

Rwanda : Crise identitaire et violence collective, Paris, Éditions L'Harmattan, 2011 ; et à Paris, Éditions Umusozo, 2013.

Rwanda : Crimes d'honneur et influences régionales, Issy-les-Moulineaux, Éditions Umusozo, 2012.

Communautarisme et autochtonie - Du cas du Rwanda à l'universel, Paris, Éditions Umusozo, 2013.

Psychopathologie descriptive I - Essais sur les violences collectives, Paris, Éditions Umusozo, 2013.

Essai sur l'autosuggestion, Paris, Éditions Umusozo, 2014.

Le génocide au Rwanda : postures et impostures génocidaires, Paris, Éditions Umusozo, 2015.

Le Jugement de l'Histoire : effets du néocolonialisme multinational au Rwanda, Paris, Éditions Umusozo, 2015.

www.sebunumadeogratias.com

© Déo­gratias SEBUNUMA / Umusozo.
Dépôt légal : février 2016.

© Déo­gratias SEBUNUMA / Umusozo. Dépôt légal : février 2016.